

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

HYPOMEN WATER

Type(s) de produit

TP05: Eau potable

Numéro d'autorisation: BE2023-0010-00-00 1-2

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0030076-0005

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	4
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	6
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	6
2.2. Type(s) de formulation	6
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	7
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	9
4.1. Description de l'utilisation	9
4.2. Description de l'utilisation	10
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. AUTRES INFORMATIONS	14

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN WATER Hypostar Granular AQ
---------------------------------	---------------------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sojitz SOLVADIS GmbH
	Adresse	Schirmerstr. 76 40211 Dusseldorf Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2023-0010-00-00 1-2	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0030076-0005	
Date de l'autorisation	18/11/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	17/11/2032	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui site 1
	Hubei Xingrui - 29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui site 1
	NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine

Nom du fabricant	Haixing Eno Chemical Co., Ltd.
Adresse du fabricant	Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine
Emplacement des sites de fabrication	Haixing Eno Chemical Co., Ltd. site 1
	Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Nom du fabricant	Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex
Adresse du fabricant	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Qianjiang city - Hubei Province Chine
Emplacement des sites de fabrication	Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex site 1
	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Qianjiang city - Hubei Province Chine

Nom du fabricant	Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD
Adresse du fabricant	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon
Emplacement des sites de fabrication	Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD site 1 1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Nom du fabricant	Shanghai Huan Ning Co.,LTD
Adresse du fabricant	No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Huan Ning Co.,LTD site 1 No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant	Shanghai Kangda Disinfectant Plant.
Adresse du fabricant	No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Kangda Disinfectant Plant. site 1 No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant	Nankai Chemical Industry Co., Ltd.
Adresse du fabricant	1-12-19 Minamihorie, Nishi-ku 550-0015 Osaka Japon
Emplacement des sites de fabrication	Nankai Chemical Industry Co., Ltd. site 1 4-10-1, Sanbashidori, Kochi-shi 780-8010 Kochi Japon

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	SOJITZ SOLVADIS GmbH
Adresse du fabricant	Schirmerstraße 76 40211 Düsseldorf Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Sojitz SOLVADIS GmbH site 1 Hubei Xingrui Chemical Co, Ltd, 29 Changjiang road, Xiaoting and NO. 66-2 Xiating road, Xiaoting Dist, - Yichang Chine

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (Chine))
Adresse du fabricant	Paramount Court, Corrig Road, Sandyford - Dublin 18 Irlande
Emplacement des sites de fabrication	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (Chine)) site 1

	Haixing Economic Development Area 061200 Haixing County (Hebei Province) Chine
--	--

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Sinopec Europa GmbH
Adresse du fabricant	Friedrich-Ebert-Anlage 49 60308 Frankfurt am Main Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Sinopec Europa GmbH site 1 No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town - Qianjiang city (Hubei Province) Chine

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	TOSOH Europe BV (Acting for TOHOKU TOSOH Chemical Co Ltd)
Adresse du fabricant	Amstelplein 1 1096 HA Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	TOSOH Europe BV (Acting for TOHOKU TOSOH Chemical Co Ltd) site 1 4-16, 1-Chome, Ohama 998-0064 Sakata City (Yamagata Prefecture) Japon

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Chemoform AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan))
Adresse du fabricant	Heinrich-Otto-Straße 28 73240 Wendlingen am Neckar Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Chemoform AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan)) site 1 Nankai Chemical, Tosa Factory, 4-10-1, Sanbashi-dori - Kochi-city (Kochi prefecture) Japon

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: SG - Granulés hydrosolubles & ST - Tablettes hydrosolubles

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H272: Peut aggraver un incendie; comburant.</p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.</p> <p>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p>

P370+P378: In case of fire: Use... to extinguish.

P391: Recueillir le produit répandu.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

P501: Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Désinfections de l'eau potable dans les usines de traitement d'eau potable

Type de produit	TP05: Eau potable
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Virus Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection de l'eau au cours du traitement de l'eau potable dans les usines de distribution d'eau potable, pendant le transport entre les fournisseurs d'eau potable et avant la distribution dans (une partie) du système de canalisations communales (désinfection primaire). Les produits peuvent également être ajoutés aux eaux précédemment traitées présentes dans le réseau de distribution publique par les fournisseurs en eau potable, afin d'assurer qu'un taux résiduel en désinfectant soit maintenu à travers le système (désinfection secondaire). Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Injection Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0.5 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Systèmes collectifs d'eau potable

Type de produit	TP05: Eau potable
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie (incluant Legionella spp) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Injection Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement continu
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.
- Pour les denrées alimentaires, assurez-vous que la concentration de chlorate présente dans les aliments ne dépasse pas les LMR fixées par la Commission européenne (règlement (UE) 2020/749).
- S'assurer que la concentration de chlore dans l'eau potable ne dépasse pas la limite nationale de chlore avant la consommation.
- Veiller à ce que la concentration de chlorate présente dans l'eau potable ne dépasse pas les valeurs paramétriques fixées dans la directive 2020/2184.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin:
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
Donnez à boire à la personne exposée, si elle est capable de se désaltérer. Ne PAS faire vomir. Appelez le 112/ ambulance pour une assistance médicale.
- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS